

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le conducteur doit être capable d'utiliser, en toute sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

La formation sera adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

PUBLIC VISÉ

Tout public

PREREQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum (sans limite d'âge)
Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B78 (boite automatique)
pour des raisons non médicales depuis plus de 3 mois en cours de validité.

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

7 heures
Cf. Convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ D'ORGANISATION

En présentiel

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Salle de cours équipées vidéo projecteur, PC paperboard
- Support de cours + vidéo
- Formateur spécialisé
- Livret d'apprentissage

TARIF

Contactez Fégré FORMATIONS : 03.54.44.45.44
contactfegeleformations@gmail.com

Personne en situation d'handicap :
Contactez Fégré Formations 03.54.44.45.44
Etablissement accessible aux personnes handicapées

PROGRAMME

Dans la première partie de la formation (2h) réalisée dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer la mise en oeuvre
- Etre capable de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

La deuxième partie de la formation (5h) se déroulera dans les conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permettra l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boite de vitesse manuelle de façon rationnelle en toute sécurité dans les conditions diverses de circulation et être capable d'adopter les techniques de l'éco conduite
- Etre capable de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Aucun examen final
- à la fin de la formation, l'établissement remet une attestation de formation qui servira à faire la demande du titre de la catégorie attendue
- l'auto école Fégré réalisera la demande de titre de la catégorie B
- L'attestation de formation ne donnera le droit de conduire un véhicule de la catégorie B seulement lorsque l'élève sera en possession du titre de conduite correspondant
- Vous remplissez un questionnaire de satisfaction

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Alternance de théorie et de pratique Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées. Véhicules adaptés à l'enseignement. Fourniture de supports pédagogiques spécifiques